田 V Z A K Ц 田 0 B 1 K

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE LILLE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 17 juin 2015 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE LILLE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les pièces justificatives produites par M. SANTIAGO BRAGAGNOLO, né le 16 novembre 1982 à BUENOS AIRES (ARGENTINE) en vue de son inscription au MASTER; Vu le jury de validation attestant que l'intéressé a satisfait au controle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires :

VU LE PARCOURS TYPE Infrastructres applicatives et génie togiciel,

Le diplôme de MASTER de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE, MENTION INFORMATIQUE

est délivré à M. SANTIAGO BRAGAGNOLO

au titre de l'année universitaire 2017-2018

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés et confère le grade de master,

Le Président

Fait le 13 février 2019

14149314 N2019201715873

Jean-Christophe CAMART

Chancelière des universités La Rectrice d'Académie,

Valérie CABUIL